



rapport d'activité 2025





Tenir le cap, agir avec responsabilité

Jérôme Magnin, président

2025 aura été une année exigeante pour famiya, dans un environnement qui ne cesse de se complexifier. Le Plan d'assainissement des finances de l'État, qui sera soumis au vote populaire en 2026, incite nos partenaires publics à la prudence, voire à la retenue. À cela s'ajoute un défi plus immédiat : le manque de personnel, qui touche tout le secteur de la petite enfance. Cette pénurie limite notre capacité à répondre aux besoins urgents, ainsi qu'aux horaires atypiques que rencontrent de plus en plus de familles. C'est une situation préoccupante, et nous en sommes pleinement conscients.

Face à ces réalités, le comité n'a pas renoncé à ses choix. Nous avons confirmé l'introduction d'un 13^e salaire pour les accueillantes dès 2026. C'est un engagement fort, décidé dans un contexte où les incertitudes financières auraient pu pousser à la prudence. Mais nous savons qu'il est indispensable d'améliorer les conditions de nos accueillantes si nous voulons renforcer l'attractivité du métier, stabiliser notre personnel et répondre durablement aux besoins des familles.

Ce choix s'accompagne d'une conviction : pour relever les défis actuels, il ne suffira pas d'attendre que la situation s'améliore. Nous devons engager davantage d'accueillantes, mais aussi imaginer de nouvelles solutions. Les besoins urgents, les horaires décalés, la complexité des rythmes de travail modernes exigent une réflexion innovante, que nous devons mener avec responsabilité.

En parallèle, nous avons poursuivi la modernisation de nos outils numériques, avec plusieurs évolutions destinées à renforcer l'efficacité de notre organisation et le suivi administratif. Ces développements ne remplacent pas le travail sur le terrain, mais ils renforcent notre capacité d'action et la fiabilité de nos processus.

Je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui rendent possible le fonctionnement de famiya : notre Directrice, nos coordinatrices, nos accueillantes et les membres du comité. Leur engagement, leur professionnalisme et leur loyauté constituent le cœur de notre institution. Je remercie également nos collectivités publiques partenaires, dont le soutien reste déterminant, ainsi que les parents, pour leur confiance et leur collaboration au quotidien.

Les défis sont réels, et les années à venir ne seront pas faciles. Mais famiya reste solide, cohérente dans ses choix et convaincue de son utilité. Nous continuerons à défendre la qualité de l'accueil familial de jour, au service des enfants et de la société.





Reconnaître pour mieux accueillir

Martine Vorlet, directrice

Il y a vingt ans, notre association rappelait que les « mamans de jour » étaient « l'âme » de l'accueil familial. Nous constatons déjà que la qualité de l'accueil dépendait directement de la reconnaissance accordée à ces femmes qui offraient chaque jour stabilité, soin et présence aux enfants. En 2005, nos préoccupations portaient sur des enjeux très concrets : revaloriser la rémunération, mieux respecter les horaires, renforcer la sécurité de l'emploi et développer un cadre institutionnel capable de limiter la précarité.

Vingt ans plus tard, le paysage professionnel s'est transformé. Les normes se sont précisées, la surveillance cantonale s'est consolidée, les exigences se sont renforcées et les structures comme famiya jouent désormais un rôle essentiel dans le dispositif de la petite enfance. Pourtant, le constat de fond demeure : la qualité de l'accueil repose encore en grande partie sur les conditions de travail des personnes qui l'assurent.

La société a aussi changé sa manière de penser la petite enfance. Les droits de l'enfant ne sont plus seulement un principe : ils orientent désormais l'action publique et les pratiques éducatives. On sait combien la stabilité, la sécurité affective et la continuité du lien sont essentielles au développement des enfants. Pour que ces droits prennent corps dans le quotidien, il est essentiel que les accueillantes disposent de conditions stables pour exercer leur mission : une rémunération adéquate,

une reconnaissance claire, un accompagnement professionnel et un cadre protecteur. C'est dans cet environnement que les droits de l'enfant trouvent un terrain favorable pour se déployer.

Vingt années d'expérience ont mis en évidence une vérité structurelle que l'on nommait moins en 2005 : les droits de l'enfant reposent sur le travail – souvent invisible – des femmes qui les accueillent. Ce lien n'est ni théorique ni militant : il reflète la réalité d'un secteur où la très grande majorité des professionnelles sont des femmes, et où leur engagement quotidien conditionne directement la qualité de l'accueil, la confiance des familles et la stabilité des places.

Lorsque leurs conditions s'améliorent, tout s'améliore autour d'elles : l'attractivité du métier, la continuité de l'accueil, le bien-être des enfants et la solidité du dispositif. Les avancées réalisées dans notre canton en matière d'autorisation, de formation et de coordination montrent que chaque progrès pour les accueillantes est un progrès pour les enfants.

En 2025, famiya s'inscrit dans cette histoire longue, faite de persévérance et de professionnalisation. Notre responsabilité est de poursuivre ce mouvement, en consolidant ce qui fonctionne et en faisant évoluer ce qui doit l'être, afin que la reconnaissance du travail accompli devienne une évidence.



Activités 2025

Capacité d'accueil importante dans un contexte tendu

En 2025, famiya a assuré une activité importante : 1021 enfants accueillis, 736 familles accompagnées et 508 700 heures d'accueil. Avec 136 accueillantes actives, notre structure a offert une capacité équivalente à 8 à 9 crèches de 30 places, répondant ainsi de manière solide aux besoins des familles du district.

La légère baisse des heures d'accueil (-2,96 % par rapport à 2024) s'explique principalement par le départ de plusieurs accueillantes et par un taux d'absences inhabituellement élevé. Ce recul reflète avant tout les limites posées par la disponibilité du personnel, alors même que la demande reste soutenue.

Organisation administrative et communication

L'équipe administrative a montré une belle cohésion tout au long de l'année. Le départ de Céline Guisolan, après neuf ans d'engagement, et l'arrivée de Caroline Rossi ont été gérés avec fluidité, permettant de maintenir la continuité du service.

Deux supports numériques ont été développés pour mieux présenter l'activité de famiya : une vidéo d'introduction au mode d'accueil familial de jour dans le contexte cantonal, disponible en plusieurs langues, et un support destiné spécifiquement aux nouveaux parents.

Ces outils facilitent la transmission d'informations et offrent un cadre plus homogène aux échanges.



Caroline, étudiante en emploi à la Haute École de Gestion, a rejoint l'équipe administrative avec énergie et engagement. Elle s'est rapidement familiarisée avec notre mode de fonctionnement, ce qui a facilité son intégration.

Nous sommes convaincus que sa formation et son expérience sur le terrain se renforceront mutuellement, au bénéfice de son parcours comme du développement de famiya.

Accompagnement des familles : un travail de proximité

Les coordinatrices ont assuré un accompagnement de proximité auprès des familles, en répondant à des besoins d'accueil souvent spécifiques et en soutenant les accueillantes dans des situations variées. Elles garantissent le lien entre les attentes des parents, les disponibilités du personnel et les exigences de l'accueil familial de jour.

Leur rôle, centré sur l'écoute, l'analyse des situations et la recherche de solutions adaptées, reste essentiel pour assurer un accueil cohérent et sécurisant pour les enfants.



Activités 2025

Suivi des milieux d'accueil et exigences légales

Le travail administratif lié au suivi des milieux d'accueil et au respect des exigences du SEJ s'est poursuivi avec rigueur en 2025. Les accueillantes ont été régulièrement contrôlées, le renouvellement des documents assurés dans les délais, et les procédures internes améliorées. Ce travail, souvent peu visible, garantit la conformité et la qualité de l'ensemble du mode d'accueil familial de jour.

Recrutement et disponibilité du personnel

Le recrutement des accueillantes a représenté un enjeu majeur en 2025. Les coordinatrices ont engagé 17 nouvelles accueillantes, et le bouche-à-oreille reste le moyen le plus efficace pour susciter des candidatures. La disponibilité du personnel demeure toutefois limitée, ce qui restreint notre capacité à répondre à toutes les demandes, notamment dans les situations imprévues ou nécessitant une réponse rapide.

Modernisation et outils numériques

En 2025, famiya a poursuivi la modernisation de ses outils afin de renforcer l'efficacité, la sécurité et la qualité du service.

Un nouveau portail en ligne pour les familles, actuellement en phase finale de développement, sera disponible au printemps 2026. Un module de rappels automatiques pour les casiers judiciaires et autres documents obligatoires a également été mis en place, garantissant une gestion administrative rigoureuse.

Les accueillantes peuvent désormais saisir leurs demandes de vacances et de congés en ligne, ce qui simplifie le suivi opérationnel. L'ensemble du personnel utilise la double authentification, et de nouveaux outils garantissent une gestion fiable et protégée des accès informatiques.

Ces évolutions soutiennent directement le travail des coordinatrices et des accueillantes et améliorent la fiabilité des processus.

Professionnalisation et formation des accueillantes

En 2025, famiya a poursuivi son engagement en faveur d'une formation de qualité. La formation initiale s'est déroulée sur douze samedis complets, constituant un cursus structuré et exigeant, dispensé par des professionnels de la petite enfance et de la formation d'adultes. Comme l'année précédente, des accueillantes de la Basse-Broye ont été intégrées au programme, signe d'une collaboration constructive et d'une volonté commune de renforcer et d'uniformiser les compétences dans le canton.

La journée de formation continue a réuni un large public autour du thème « Éducation(s) – Outils pluriels pour un accueil conscient », mêlant ateliers pratiques et réflexion sur les « douces violences ».

Ces différents modules contribuent à soutenir la qualité de l'accueil et à faire évoluer les pratiques de manière cohérente et partagée.



Perte du soutien de la Loterie Romande

Un changement important pour 2026

En 2025, famiya a été officiellement informée que la Loterie Romande ne soutiendrait plus les structures d'accueil dès 2026. Cette décision représente un changement majeur pour notre financement : la contribution annuelle de la LoRo dépassait les CHF 200 000.-, un montant qui permettait de maintenir des tarifs plus accessibles, en particulier pour les enfants scolarisés (3-8H), qui ne bénéficient d'aucune subvention cantonale.

Pour compenser cette perte, famiya a dû revoir sa grille tarifaire pour 2026. Les communes du district ont également accepté

d'augmenter leur participation, ce qui permet d'amortir partiellement l'impact pour les familles. Malgré ce contexte, nous avons choisi de maintenir l'introduction du 13^e salaire pour les accueillantes, considérant qu'il s'agit d'un élément essentiel pour soutenir l'attractivité et la stabilité du métier.

La Loterie Romande continuera d'apporter un soutien à la formation, mais à une échelle beaucoup plus réduite dès 2026. Nous demeurons reconnaissantes pour les 32 années durant lesquelles son appui a contribué à rendre l'accueil familial de jour plus accessible et à soutenir la qualité du travail accompli.





Elles ont choisi de rejoindre famiya

Nos employées ont la parole

L'accueil familial de jour repose sur des professionnelles aux parcours variés, qui mettent leurs compétences, leurs expériences et leur engagement auprès des enfants au service des familles. Elles expliquent ici, avec leurs mots, ce qui les a motivées à rejoindre famiya.

« Dans mon précédent poste, j'enseignais la couture à des jeunes en difficulté... J'ai appris à avancer avec eux à leur rythme, en respectant leurs besoins et leur progression. Aujourd'hui, dans mon activité auprès des enfants, je retrouve les mêmes valeurs d'accompagnement, de patience et de respect du rythme de chacun. »

Fabienne, Ponthaux

« Travailler avec les enfants est pour moi une véritable vocation. Je suis psychologue de formation... Accueillir des enfants à mon domicile me permet d'offrir un cadre adapté à leur rythme. J'ai rejoint famiya car c'est la solution idéale pour allier ma passion, mon métier et mon rôle de mère. »

Klaudia, Villars-sur-Glâne

« Mon expérience de maman et d'assistante maternelle en France pendant huit ans m'a beaucoup appris... Rejoindre famiya m'a rassurée : je travaille dans un cadre sérieux tout en gardant mon autonomie. Être entourée d'enfants, les voir jouer, rire, progresser... c'est un vrai bonheur. »

Ntissare, Matran

« J'ai décidé de quitter le monde de la coiffure pour me tourner vers la petite enfance... Être en contact avec les enfants est très enrichissant : il faut se remettre en question pour trouver des solutions et s'adapter au mieux à chaque enfant. »

Edwige, Villars-sur-Glâne



Témoignage de parents

Une présence bienveillante et professionnelle

Véronique s'est occupée de ma fille avec une grande bienveillance, beaucoup de professionnalisme et une attention remarquable. Grâce à elle, ma fille s'est toujours sentie en sécurité, écoutée et entourée, ce qui a été pour moi d'une importance capitale.

Son engagement, sa douceur et son sérieux ont largement dépassé mes attentes, et je lui suis profondément reconnaissante pour tout ce qu'elle a apporté à ma fille.

Arjeta, Épendes

Qui sommes-nous ?

famiya, anciennement Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine, est une association de droit privé à but non lucratif, créée en 1987. Depuis trente-sept ans, nous coordonnons et surveillons la prise en charge d'enfants de 0 à 12 ans au domicile des accueillant-e-s affilié-e-s à notre association.

Cette mission nous est confiée par l'Etat de Fribourg. Notre équipe professionnelle pose le cadre nécessaire au bon déroulement de l'accueil familial. Nous collaborons avec près de 140 accueillant-e-s dans les communes du district de la Sarine et environs.

L'accueil familial a la particularité de se faire au domicile des accueillant-e-s. Ces personnes ouvrent leur milieu familial aux enfants qui leur sont confiés, le temps de la garde. Jeux, bricolages, balades : les activités se déroulent comme à la maison. Cette solution de garde assure une bonne sociabilisation avec d'autres enfants, plus jeunes ou plus âgés.

Cinq coordinatrices assurent le suivi de l'accueil des enfants gardés par nos accueillant-e-s. Elles sont les personnes de référence pour toute question liée à l'accueil. Elles ont chacune un secteur d'activité et des horaires de permanence.

Direction

Martine Vorlet

Administration

Caroline Rossi

Coordination

Thérèse Collomb

Carmela Grignoli Uldry

Stéphanie Haldimann

Nathalie Pezzano Cheyrezy

Marianne Sallin

Comité de direction

Jérôme Magnin – avocat, président

Marlene Da Silva Gonçalves – accueillante

Michèle Kaufmann Meyer – domaine social

Jérémy Klein – parent plaçant

Mary-Claude Paolucci – commune de Marly

Murielle Roos Bovey – commune de Neyruz

Catherine Züllig – parent plaçant

Chiffres et statistiques

136

accueillantes

251

places d'accueil
soit l'équivalent
de 8 à 9 crèches

75 %

de l'accueil
concerne des enfants
de 0 à 4 ans

736

familles

1021

enfants placés

5,4 millions

chiffre d'affaires
réalisé en CHF

508 700

heures de gardes

Bilan / Actif	au 31.12.2025	au 31.12.2024
Actifs circulants		
Liquidités	CHF	CHF
Caisse	66,65	444,90
Banque	64 518,15	146 235,45
Garantie loyer	28 056,85	2 8040,00
Débiteurs	CHF	CHF
Débiteurs parents	283 633,35	317 419,00
Débiteurs communes	221 934,15	225 336,25
Débiteur Etat-Employeur	137 559,55	181 445,70
Débiteurs douteux	2 000,65	313,40
Ducroire	-14 100,00	-14 900,00
Impôt anticipé	10,45	110,30
Actifs transitoires	CHF	CHF
Actifs transitoires	14 855,35	6 633,30
Total actifs circulants	738 535,15	891 078,30
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	CHF	CHF
Machines, mobilier, informatique	4,00	4,00
Total actifs immobilisés	4,00	4,00
Total de l'Actif	738 539,15	891 082,30

Bilan / Passif	au 31.12.2025	au 31.12.2024
Fonds étrangers		
Dettes à court terme	CHF	CHF
Salaires à payer	253 888,55	285 005,25
Assurances sociales	-29 386,60	18 524,85
Impôts à la source	1 872,45	2 175,25
Garantie de placements	1 600,00	1 600,00
Passifs transitoires	35 780,85	80 466,20
Total fonds étrangers	263 755,25	387 771,55
Fonds propres		
Fonds affectés	CHF	CHF
Réserves diverses	185 973,15	214 500,00
Capital	CHF	CHF
Capital	288 810,75	288 740,97
Résultat de l'exercice	0,00	69,78
Total fonds propres	474 783,90	503 310,75
Total du Passif	738 539,15	891 082,30

Comptes d'exploitation comparés		2025	2024
Charges	CHF	en %	CHF
Charges de personnel	4 819 848	89,09%	4 877 342
Comité (dédommagement des frais)	4 550	0,08%	4 680
Traitement du personnel d'encadrement (salaires accueillantes, indemnités diverses, maladie, accidents, RHT, APG)	3 774 783	69,77%	3 836 201
Traitement du personnel administratif (salaires administration, coordination, formation)	488 387	9,03%	471 345
Charges sociales (avs, lpp, apg, laa)	520 982	9,63%	540 257
Autres charges du personnel (frais de formation et charges diverses)	31 147	0,58%	24 859
Charges d'exploitation	545 714	10,09%	548 483
Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement (papiers, enveloppes, petit matériel de bureau)	4 012	0,07%	3 631
Mobilier, équipement et petit matériel (achat mobilier, matériel pour enfant, équipement informatique)	2 960	0,05%	4 754
Charges d'énergie et de recyclage (électricité)	664	0,01%	865
Autres marchandises (repas remboursés aux accueillantes)	359 981	6,65%	371 125
Prestations de tiers pour entretien d'objets mobiliers (entretien machines et matériel)	3 626	0,07%	2 616
Loyer et redevances d'utilisation (loyer, hébergement, maintenance et projets informatiques)	123 961	2,29%	112 638
Dédommagements (frais de déplacement du personnel administratif)	9 397	0,17%	8 970
Honoraires et prestations de tiers (frais de port, téléphone et internet, frais juridiques, assurance chose et rc)	19 690	0,36%	19 291
Autres charges d'exploitation (frais de communication, pertes sur débiteur, poursuites, divers)	21 425	0,40%	24 594
Autres charges d'exploitation	44 445	0,82%	21 499
Charges financières (intérêts et frais bancaires)	949	0,02%	1 332
Amortissements	0	0,00%	1 465
Contributions à d'autres associations (cotisations fédérations, participation placements hors district)	43 497	0,80%	18 702
Création de réserves et provisions	0	0,00%	0
Total des charges	5 410 007	100%	5 447 323

Produits	CHF	en %	CHF
Produits principaux	3 207 244	59,59%	3 246 326
Contributions des parents (frais de garde, repas et nuitées)	3 041 409	56,22%	3 091 065
Remboursements de tiers (Indemnités journalières maladie et accident, RHT et APG perçues)	115 926	2,14%	76 657
Produits de l'association (cotisations, frais de dossiers, enc.frais rappel et divers)	49 851	0,92%	78 161
Revenus des biens (intérêts créanciers)	58	0,00%	443
Subventions, contributions, dons	2 174 237	40,19%	2 201 067
Canton (subvention, mandat de surveillance, contribution formation)	614 420	11,36%	636 320
Communes	1 160 359	21,45%	1 156 141
Employeurs	198 488	3,67%	205 506
Loterie Romande	200 970	3,71%	203 100
Reprise de réserve et provisions	28 527	0,53%	0
Reprise de réserve de crise	28 527	0,53%	0
Total des produits	5 410 007	100%	5 447 393
Résultat de l'exercice	0		70

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

Informations générales sur l'association famiya, service de garde d'enfants

famiya est une association d'utilité publique qui a pour objectifs :

- mettre à disposition des enfants des milieux d'accueil de jour ;
- exercer une surveillance des milieux d'accueil de jour, dans les limites du mandat de délégation de l'Etat de Fribourg ;
- dispenser une formation de base et continue aux accueillant-e-s de l'association et leur verser une rémunération appropriée ;
- promouvoir et soutenir l'accueil de jour auprès du public et des autorités ;
- défendre les intérêts de ses membres et de ses collaborateurs-trices qui pourraient être atteints dans l'application des réglementations fédérales ou cantonales ayant trait notamment à l'enfance ;
- assumer toute autre obligation que la loi ou les autorités lui confèrent.

Depuis octobre 2015, l'association a son siège à Fribourg, à l'adresse de son secrétariat au Passage du Cardinal 12.

Principes appliqués aux comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse en la présentation des comptes (titre trente-deuxième du CO).

Afin d'assurer la prospérité de l'association à long terme, l'association saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des provisions et des fonds spécifiques.

Informations complémentaires

Montant global des dettes découlant du contrat de bail non portées au bilan

Le contrat de bail à loyer qui n'est pas échu ou ne peut pas être résilié dans les douze mois présente la structure d'échéance suivante :

	au 31.12.2025	au 31.12.2024
jusqu'à 1 an	58 368.–	58 368.–
- 2 - 5 ans	160 512.–	218 880.–
- plus de 5 ans		0.–

Emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps était supérieure à 50 personnes en 2025 et en 2024.

Événements importants survenus après la date du bilan

Entre la date de boucllement et l'approbation des comptes annuels par le comité, il n'y a pas eu d'événement significatif pouvant affecter la validité des comptes annuels et/ou devant être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Révision des comptes

La révision des comptes a été effectuée au bureau de l'Association le 25 février 2026.

Fireco SA

Route de Beaumont 20, CH - 1700 Fribourg



